

Customs declaration using the H1 data set (release for free circulation),
filed via the DELTA IE (Import/Export) system -- successor to the paper
DAU/SAD

Direction Generale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) -- French Customs
Généré le 2026-10-18 09:00 UTC | Mode de transport : sea

Expéditeur / Exportateur

Busan Home Appliances Co., Ltd. (sample)
120 Haeundae-ro
Busan 48058
South Korea

Destinataire / Importateur

Électroménager Rhône SAS (sample)
27 rue de la Citadelle
Lyon 69004
France

Détails de l'expédition

Incoterms : CIF Valeur totale : 180,000.00 USD

Détails du transport

Poids brut : 16,800.00 kg
Poids net : 15,600.00 kg
Colis : 400 cartons
N° du document de transport : HDMU-BSNLEH-77120
Conteneurs : TCLU4812377
Navire / vol : MV Han River 2610W
Port de chargement : Busan
Port de déchargement : Le Havre

Articles

Description	Code SH	Quantité	Unité	Valeur	Origine
Microwave ovens for domestic use	85165000	2,400	units	180,000.00	KR

Valeur en douane (base CAF)

Valeur des marchandises : 180,000.00 USD
Fret : déjà inclus dans le prix de la facture
Assurance : déjà inclus dans le prix de la facture
Valeur en douane : 180,000.00 USD

Droits de douane estimés

Montants en USD, basés sur les taux NPF et préférentiels publiés par FR -- estimations uniquement, ne constituent pas une évaluation douanière définitive.

Code SH	Taux NPF	Taux préférentiel	Droit NPF est.	Droit préférentiel est.
85165000	5%	0%	9,000.00	0.00

SH 85165000 : les taux de droits sont tenus à 6 chiffres ; les chiffres ci-dessus utilisent donc la base à 6 chiffres 851650. Une ligne tarifaire nationale peut avoir un taux différent -- vérifiez avant de vous y fier.

Droit NPF total estimé : 9,000.00 USD

Économie estimée sous accord préférentiel : 9,000.00 USD
TVA totale estimée : 36,000.00 USD

Total estimé des charges à l'importation (droits + accise + TVA + autres taxes) : 36,000.00 USD

Certificat d'origine

Marchandises originaires de la République de Corée au sens de l'Accord de libre-échange UE-Corée (EUKR), pour le bénéfice d'un traitement tarifaire préférentiel. Règle d'origine applicable au code SH 8516 : changement de position tarifaire, sans seuil en pourcentage ; l'exportateur doit confirmer que les intrants non originaires satisfont cette règle. Déclaration d'origine à établir par un exportateur agréé, la valeur de l'envoi dépassant le seuil de 6 000 EUR. Signature du client requise avant dépôt.

*** SIGNATURE DU CLIENT REQUISE AVANT LE DÉPÔT ***

Remarques

- Aucun champ vide ou non renseigné n'a été identifié dans la déclaration. Les champs de l'envoi (expéditeur, destinataire, Incoterm CIF, devise USD, valeur totale 180 000 USD) sont renseignés.
- Le certificat d'origine est en projet et nécessite la signature du client avant dépôt. La déclaration d'origine doit être établie par un exportateur agréé, la valeur de l'envoi dépassant le seuil de 6 000 EUR de l'Accord UE-Corée.